

Affrontements entre les forces de sécurité et les manifestant.es opposé.es aux exécutions sur la place Alikhani à Ispahan



Des vidéos amateurs publiées sur les réseaux sociaux montrent la grue érigée par les autorités iraniennes sur la place Alikhani, à Ispahan, où ont eu lieu des exécutions publiques à l'aube du 28 juillet 2026. © @mamlekateh

La République Islamique d'Iran a exécuté publiquement deux manifestants à Ispahan, à l'aube du mardi 28 juillet. Plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées à proximité de l'estrade, installée sur la place Alikhani, où a eu lieu la pendaison. La foule s'est mise à scander des slogans contre la police, ce qui a conduit les unités antiémeutes à disperser la foule.

De nouveaux rapports indiquent que, dans la soirée de lundi 27 et à l'aube de mardi 28, un groupe de citoyen.nes d'Ispahan, après avoir appris l'installation d'une potence sur la place Alikhani, s'est rassemblé aux alentours de cette place pour demander l'arrêt de l'exécution d'Abolfazl Sepahi et d'Amirhossein Safari.

Des vidéos publiées sur les réseaux sociaux montrent une importante présence des forces de sécurité ainsi que des manifestant.es scandant des slogans hostiles au gouvernement.

L'organisation iranienne des droits humains HRANA a annoncé qu'un nombre important de personnes s'étaient rassemblées aux premières heures de la matinée sur le lieu des exécutions afin de les empêcher. Toutefois, les forces gouvernementales les ont dispersées en recourant à la violence.

HRANA a également rapporté que plusieurs personnes avaient été blessées et arrêtées lors des affrontements entre les forces de sécurité et les manifestant.es. Le nombre exact ainsi que l'identité des personnes blessées et interpellées ne sont pas encore connus.

Certaines chaînes d'information et des témoins locaux ont rapporté que les forces de l'ordre avaient utilisé des pistolets à impulsion électrique (tasers) ainsi que des tirs pour disperser la foule. Les médias internationaux ont également fait état d'affrontements entre les forces de sécurité et des citoyens aux abords de la place, sans toutefois confirmer avec précision les moyens employés.

Malgré les manifestations nocturnes, Abolfazl Sepahi et d'Amirhossein Safari ont été exécutés à l'aube au moment de l'appel à la prière, sur cette même place. Après les exécutions, une importante présence des forces de sécurité est restée déployée sur les lieux. Au moment où HRANA a publié son rapport, les corps des deux prisonniers n'avaient pas encore été remis à leurs familles. Les familles de plusieurs autres personnes mises en cause dans la même affaire se sont également rassemblées devant la prison de Dastgerd, à Ispahan.

Amnesty International a condamné ces exécutions :

« L'exécution publique de deux manifestants mardi 28 juillet 2026, après celle d'au moins trois autres la semaine précédente, marque une nouvelle escalade dans le recours à la peine capitale par les autorités pour étouffer la dissidence, a déclaré Amnesty International. L'organisation craint qu'au moins 60 autres personnes, dont trois arrêtées alors qu'elles étaient mineures, soient sous la menace d'une exécution après leur condamnation à mort, tandis que de nombreuses autres font encore l'objet de poursuites pour des infractions passibles de la peine capitale en lien avec les manifestations.

Durant le premier semestre de 2026, les autorités iraniennes ont de plus en plus utilisé des accusations liées à la sécurité nationale formulées en des termes vagues, telles que l'espionnage et la collaboration avec des États hostiles, pour condamner à mort des personnes arrêtées dans le contexte des manifestations de janvier 2026. Depuis le début de l'année, elles ont exécuté arbitrairement au moins 26 personnes déclarées coupables d'infractions en lien avec ces manifestations, à l'issue de procès manifestement iniques, entachés de torture, tenus devant des tribunaux révolutionnaires. Outre les personnes prises pour cible dans le contexte des manifestations, les autorités ont exécuté arbitrairement au moins 26 autres personnes pour des motifs politiques, tout en continuant de procéder à des centaines d'exécutions pour des infractions à la législation sur les stupéfiants et d'autres crimes. »